

Le Comité de Quartier Croix de Pierre/ Route d'Espagne a réuni dans ce document les axes de progrès pour la prochaine mandature. En cette phase de pré-élections, nous demandons aux principaux candidats de nous indiquer leurs positions et leurs propositions.

Les questions sont classées en 4 catégories et numérotées de 1 à 17.

I. Démocratie locale

Le Comité est unanime pour demander l'instauration d'un dialogue démocratique local équilibré. Pour ce fait, nous demandons à ce que les fonctions du bureau de commission de quartier soient réaffirmées, reconnues, et complétées :

1. Vote de l'ordre du jour des commissions de quartier. Ceci implique que l'ordre du jour proposé par la Mairie soit connu au moins une semaine avant la réunion, que le bureau puisse proposer des sujets et que des associations représentatives puissent les présenter en commission de quartier.
2. Validation des objectifs, contenus, moyens et conclusions de toute « concertation » proposée à la population du quartier
3. Consultation et prise en compte des avis sur les projets en périphérie du quartier (Oncopole, Ile du Ramier notamment)
4. Au moins une réunion par trimestre (en comptant celles de préparation des commissions de quartier)

5-> Pour maintenir une vie associative forte et autonome, nous demandons la mise à disposition d'un local permanent qui servira de bureau au Comité de Quartier et sera partagé avec d'autres associations qui auraient ponctuellement des besoins de local pour se réunir.

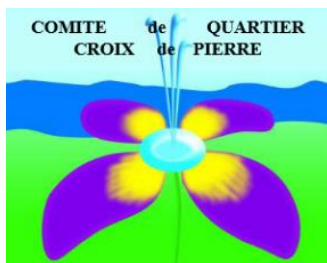
6-> Le Comité demande à ce que le Maire de quartier ait les moyens de sa fonction et ne cumule pas cette fonction avec d'autres Mairie de Quartier ou des fonctions liées à l'urbanisme (cette dernière fonction créant naturellement des conflits d'intérêt)

II. Mobilités

Le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est situé autour de 3 axes pénétrants de la ville de Toulouse (Route d'Espagne, Route de Seysses et Bd Déodat de Séverac). Il est enclavé entre la Garonne (dont les seuls points sont ceux de la Rcade et le pont Pierre de Coubertin) et la voie ferrée avec 3 points de passage mais possède aussi de nombreux atouts (bus, tramway, métro à proximité, station de TER), les berges de la Garonne en haut et bas de digue, mais aussi la rocade à proximité.

7-> Nous demandons en début de mandat un audit des mobilités sur l'ensemble du quartier afin de définir un plan d'action sur le mandat pour en faire un quartier pilote en matière d'équilibre et d'intégration des différents modes de transport.

L'étude des déplacements doit obligatoirement précéder les projets de densification urbaine.



III. Équipements publiques/Espaces verts

Le Quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne dont la population approche les 10 000 habitants est particulièrement délaissé en terme d' « infrastructures, équipements et services » de « sport, culture et loisirs » avec pour seul équipement : l' « Espace Lafage ». (référence « Mémento Toulouse 2019 »)

Ce lieu « historique » du quartier qui a vu disparaître la Mairie de ses murs, en 2019, est dans un état dégradé malgré les quelques travaux récents (fenêtres et peinture). La façade sur l'avenue de Muret prend l'eau à chaque orage et ce n'est guère mieux pour les autres côtés. D'autre part sa localisation au nord du quartier, sans réelles places de parking, le rend difficile d'accès pour de très nombreux habitants.

8-> Le Comité demande d'une part un projet cohérent de préservation et d'entretien de l'Espace Lafage. Un projet construit avec les habitants et dont la gestion locale sera privilégiée.

9-> d'autre part la co-construction d'un nouvel « Espace associatif » moderne situé au centre du quartier appelé à compléter ou remplacer l'Espace Lafage en fonction de son ambition.

10-> Notre quartier étant particulièrement pauvre en espaces verts publiques, nous proposons que pour tout projet, particulièrement en bord de Garonne, les zones en aléa inondation/rupture de digue fort ou très fort soient réservés à cette utilisation.

11-> Nous demandons à ce que le financement et le planning précis de la création de la passerelle entre notre quartier et l'île du Ramier soit défini dès le début du mandat de concrétiser ce projet majeur pour la vie sur ce secteur.

12-> Sur l'île du Ramier, nous demandons une restitution des espaces publics privatisés par le restaurant /bar musical « La Centrale ». Nous proposons qu'au prochain renouvellement d'autorisation, l'activité de ce bâtiment soit orientée vers des loisirs diurnes (sport, trampoline, playground, maison de la nature, ...)

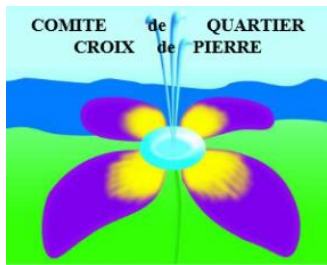
IV. Urbanisme

Avec 73 habitants/ha, le quartier Croix de Pierre/Route d'Espagne est un des plus densément peuplé de Toulouse (en dépit de l'interdiction de densifier en vigueur sur une partie de son territoire en raison du couloir aérien)

Dans notre quartier, 2 zones font ou peuvent faire l'objet de projets d'envergure : l'OAP OASIS et les parcelles autour de l'ancien Darty (DDT, car FAURE) à l'extrême sud du quartier

13-> Pour l'OAP OASIS, en cas de défaillance du projet actuel, le Comité demande une analyse sérieuse des possibilités basée sur l'étude des mobilités et prenant en compte les risques d'inondation.

14-> Pour « l'ancien Darty » et autour, le Comité propose que cette zone soit orientée vers des activités tertiaires commerciales de standing liées au sport, la culture et l'entretien du corps. La localisation en



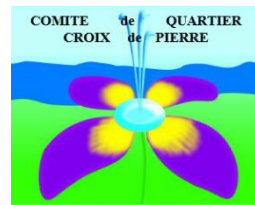
bord de rocade, donc facilement accessible et en accès direct aux berges de Garonne en fait une « porte d'entrée » privilégiée pour accéder à la ville par les bords de Garonne.

15-> Les très nombreuses constructions terminées ou en cours pèsent sur les effectifs des écoles établissements scolaires du quartier. Nous demandons qu'un bilan soit très rapidement établi pour déterminer les capacités nécessaires. Il est important de ne pas déstructurer l'équilibre des établissements existant, et de ne pas les saturer.

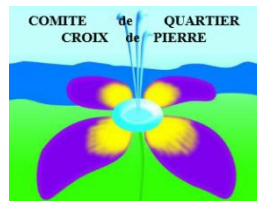
Une part importante du quartier se trouvant sous le couloir aérien de Toulouse-Blagnac, nous demandons

16-> d'une part la mise en place d'un couvre-feu nocturne garantissant un repos minimal

17-> d'autre part, un moratoire sur les constructions de logements collectifs dans la zone « D » du Plan d'Exposition aux bruits jusqu'à la prochaine mise à jour de ce plan (à l'étude actuellement)



Point	Favorable	Défavorable	Commentaire
Démocratie locale			
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mobilités			
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Équipements publics/Espaces verts			
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Urbanisme			
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom :

Prénom :

Groupe politique :

Signature :

Suggestions :